

# Déclaration FSU

## CSA-FS du 5 mars 2026



Madame la directrice des services académiques,  
Mesdames et messieurs de l'administration,  
Mesdames et messieurs les représentant.e.s des personnels,

Nous nous retrouvons pour ce CSA-FS entre deux CSA-SD traitant des mesures de carte scolaire et alors que le 16 janvier, le ministre de l'Éducation nationale a présenté sa politique dite de « l'École des territoires », en s'appuyant sur la baisse démographique scolaire pour annoncer une série de mesures concernant l'école rurale et l'éducation prioritaire. Derrière les éléments de langage, ces annonces confirment une volonté de réorganiser l'École publique selon des logiques essentiellement comptables, au détriment des personnels, des élèves et des territoires.

Les organisations syndicales représentatives comme les représentant.es des parents d'élèves en sont totalement exclu.es. Les discussions sur la carte scolaire sont ainsi déplacées hors du cadre démocratique que sont les CSA et les CDEN, dans un dialogue restreint entre l'État et les maires. Et même si des GT de préparation sont mis en place cette année dans notre département, nous sommes lucides, ce ne sont là que des discussions à la marge, elles ne s'inscrivent en aucun cas dans une réflexion globale et collective que mériterait l'école publique. Cela n'est pas sans conséquence sur les conditions de travail qui nous intéressent et nous réunissent aujourd'hui dans ce CSA-FS.

En effet, nous constatons une augmentation constante de nombre de fiches STT dont la majorité sont liées au RPS : +33 fiches depuis le dernier GT du 12/02/26 et ce alors même qu'il y a eu 15 jours de vacances! La carte scolaire aura des répercussions évidentes sur l'augmentation du nombre de fiches et même si selon l'administration la moyenne des élèves par classe diminue, la réalité du travail et le ressenti des collègues n'est pas en adéquation. La multiplication des niveaux multiples, l'inclusion sans moyen, la hausse du nombre d'élèves dit.e.s à difficulté d'expression comportementale n'est absolument pas prise en compte. Mettre un tipi dans une classe, souvent acheté sur les deniers propres de l'enseignant.e, fabriquer avec ses petites mains une bouteille d'apaisement ne sont que des pansements sur une jambe de bois. Cela paraît caricatural et c'est bien le but, mais cela permet surtout de pointer l'indigence dans laquelle travaille bon nombre de collègues. Et cela n'est pas prêt de s'arranger.

Alors que depuis plusieurs années, les personnels et les organisations syndicales alertent sur la dégradation des conditions de scolarisation des élèves dit.es à besoins éducatifs particuliers et pointent les délais inacceptables de prise en charge des élèves notifié.es, que l'on supprime de postes d'enseignant.es spécialisé.es, que les AESH sont maintenu.e.s dans la précarité, qu'il manque des structures d'accueil et des moyens pour les UEE (Unités d'Enseignement Externalisées), la seule solution proposée est le déploiement des PAS, pris sur des moyens d'enseignement et encore une fois sur le 1er degré. Ces constats sont largement documentés et partagés sur le terrain, comme en témoignent les résultats de l'enquête de la FSU-SNUipp et le rapport de la Cour des Comptes sur l'École inclusive. Pour la FSU, les PAS, ne répondent en rien aux besoins de l'École inclusive.

Par ailleurs, cela maintient des AESH dans la précarité ce qui contribue largement à dégrader l'inclusion des tous.tes les élèves. Le récent rejet du projet de loi visant à intégrer les AESH à la fonction publique et le discours du ministre à cette occasion en témoignent. L'institution fait preuve d'une méconnaissance des besoins du terrain, mais aussi d'un mépris révoltant à l'égard des personnels et des élèves.

Derrière l'affichage d'une meilleure coordination et d'une simplification des parcours, ces Pôles d'Appui à la Scolarité organisent un rapprochement du secteur médico-social et de l'Éducation nationale, qui cherche à masquer le nombre important de postes vacants (éducateurs, PsyEN, RASED...) dû à des investissements publics insuffisants. La logique portée semble donc davantage viser la régulation des flux et la limitation des notifications MDPH que l'amélioration réelle des réponses pédagogiques et éducatives sur le terrain.

L'École inclusive nécessite de former tous les personnels, de reconstituer les RASED, de doter les AESH d'un véritable statut, de réserver des temps de concertation et de formation reconnus sur le

temps de service et de maintenir et renforcer les structures et dispositifs spécialisés. Elle suppose aussi une écoute réelle des professionnel·les et des familles, loin des annonces descendantes et des expérimentations imposées.

Le suivi des PAS réalisé par la FSU-SNUipp à l'échelle nationale, montre que leur mise en œuvre est très inégale selon les départements. Cependant, elle met partout à mal le fonctionnement des RASED, bouscule les missions des AESH et crée une nouvelle strate de fonctionnement prescriptive qui empiète sur les prérogatives des professionnel·les en place. De plus, elle offre à l'enseignement privé sous contrat l'expertise de professionnel·les du public à moyens constant.

La FSU s'oppose à la logique des PAS et revendique la création de structures et de dispositifs publics pérennes, variés et adaptés aux besoins des élèves et aux écoles les accueillant. Elle appelle à ouvrir un véritable débat national, associant tous les personnels avec les parents d'élèves, pour construire des réponses à la hauteur des enjeux humains, pédagogiques et sociaux que recouvre la scolarisation de toutes et tous les élèves.

C'est à ce prix uniquement qu'il sera possible d'améliorer les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale, de prévenir les RPS élèves mais aussi les RPS entre adultes. Dans une société qui va mal, l'école est et reste le réceptacle de cette violence politique systémique et sociétale comme le montre les agressions et menaces des familles envers les équipes pédagogiques mais pas seulement. En effet, on pointe aussi une augmentation du nombre de fiches RPS en lien avec les rapports sociaux qui sont liés en grande majorité aux rapports dégradés entre les enseignant.es mais aussi avec les directeur.trices dans le 1er degré et avec les personnels de direction dans le 2nd degré. Chaque semaine, nous sommes contacté.es par des collègues pour des problèmes relationnels dans les équipes, le nombre d'accompagnements augmente, les mises en place de médiation par les IEN aussi et n'aboutissent pas car il est déjà trop tard. Le manque de mobilité lors du mouvement, en lien avec la carte scolaire, oblige les collègues à travailler dans des conditions dégradées aussi bien dans leurs classes que dans leurs équipes. La boucle est bouclée : la carte scolaire reste à notre sens un de meilleurs leviers pour améliorer les conditions de travail de tous et de toutes mais malheureusement, ce n'est pas encore cette année que les choses changeront.

La question du bâti scolaire reste plus que jamais un sujet d'actualité. Un rapport de l'Alliance Ecologique et Sociale souligne l'urgence de rénover un parc vieillissant et vétuste puisque deux tiers des cités scolaires et la moitié des lycées en France ont été construits avant 1970 et que 55% des collèges l'ont été avant 1980. Ainsi, près de 90 % des établissements scolaires ne répondent pas aux normes basse consommation et entre 10 et 20 % des bâtiments présentent un état de dégradation préoccupant.

En pleine accélération du changement climatique, les établissements scolaires se révèlent dramatiquement inadaptés aux vagues de chaleur, au froid hivernal ou encore aux enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur.

Dans le Finistère, de nombreuses et nombreux collègues ont utilisé le registre pour dénoncer les risques auxquels elles et ils s'exposent quotidiennement à exercer dans des locaux qui, en plus d'exposer parfois les usagères et usagers au radon et / ou à l'amiante, sont mal isolés ou dont le système de chauffage est défaillant en hiver. Nos écoles sont aussi sujettes, de façon récurrente, à des infiltrations d'eau. Elles subissent durablement les dégâts de tempêtes toujours plus fréquentes et violentes.

La rénovation du bâti scolaire n'est pas qu'une affaire de confort thermique. C'est un enjeu de santé publique pour les élèves et les personnels. Il faut investir pour entretenir et rénover nos locaux d'exercice, dans les écoles de Concarneau, au collège du Relecq Kerhuon et partout ailleurs afin de garantir la continuité du service public d'éducation face aux crises climatiques. Rénover le bâti scolaire, c'est construire l'école de demain, émancipatrice, protectrice et engagée dans la transition écologique.

Merci pour votre écoute.